

1.

Débitrice: **One Logistic Distribution Sàrl**, Ch. du Ma-rais 2, 1032 **Romanel**
2.

Déclaration de faillite: 05.08.2004
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.09.2004
4.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: But : exploitation d'une entreprise pratiquant l'audit, le courtage et la logistique de transport.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00077283)